

L'Agglomération Cannes Lérins aménage une aire d'accueil des gens du voyage à Cannes-La Bocca

Vendredi 15 juillet 2022, David Lisnard, président de l'Agglomération Cannes Lérins et maire de Cannes, a présenté l'aire d'accueil des gens du voyage aménagée, Chemin de la Plaine de Laval à Cannes-La Bocca. Cette dernière peut accueillir jusqu'à vingt-cinq caravanes double essieu pour une durée maximale d'un mois. Afin de respecter le Plan de Prévention du Risque Inondation, l'accueil ne peut s'effectuer que sur deux périodes définies du 1^{er} mars au 31 mai inclus et du 1^{er} juillet au 15 septembre inclus.

Cette opération, dont le coût s'élève à 960 000 € T.T.C, concrétise l'aboutissement de multiples démarches administratives entreprises par l'Agglomération Cannes Lérins, dans le cadre de sa compétence en matière d'aménagement, d'entretien et de gestion des aires d'accueil des gens du voyage et dans le respect du droit issu de la loi n° 2018-957 du 7 novembre 2018 relative à l'accueil des gens du voyage et à la lutte contre les installations illicites. L'objectif est ainsi de lutter contre l'occupation illégale de terrains publics ou privés et de permettre à cette communauté de s'organiser dans de bonnes conditions.

« En l'absence d'aire d'accueil, des terrains communaux ou privés peuvent faire l'objet d'occupations sauvages et de dégradations. C'est une situation inacceptable, en particulier pour les propriétaires concernés et les riverains. C'est pourquoi à la suite de procédures engagées de longue date par l'Agglomération Cannes Lérins, nous procédons à la création de cette aire d'accueil pour héberger les gens du voyage dans le respect de la législation. Il s'agit de l'aboutissement d'une démarche que j'avais engagée dès 2014, qui aboutit enfin après de multiples obstacles administratifs dus notamment aux inondations. Cannes, malgré l'extrême rareté du foncier, est donc proactive aussi sur cette problématique ».

David Lisnard, président de l'Agglomération Cannes Lérins et maire de Cannes

Une volonté de l'Agglomération de renforcer le cadre d'accueil des gens du voyage

La création de l'aire d'accueil sur le terrain du Chemin de la Plaine de Laval à Cannes-La Bocca s'inscrit dans le contexte de révision du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage des Alpes-Maritimes, à laquelle l'Agglomération Cannes Lérins est partie prenante. Ainsi, vingt-cinq caravanes double essieu peuvent s'installer pour une période d'un mois. Le terrain est équipé de dix bornes de raccordement à l'eau et à l'électricité (chaque borne permet de raccorder deux caravanes) et de quatre bacs de collecte des déchets, dont deux pour les recyclables.

Pour en bénéficier, il est demandé aux occupants de s'acquitter de redevances journalières (3€ par jour et par caravane double essieu, 1,50€ pour une deuxième caravane simple essieu appartenant au même propriétaire), pour l'eau (1€ par jour), pour l'électricité (1,40€ par jour) ainsi que d'un dépôt de garantie de 100€ en cas d'éventuelles dégradations. En raison du respect du Plan de Prévention du Risque Inondation (P.P.R.I) de l'Etat, le site n'est ouvert que temporairement du 1^{er} mars au 31 mai inclus et du 1^{er} juillet au 15 septembre inclus.

Afin que l'accueil des gens du voyage s'organise dans les meilleures conditions possibles, il leur est également demandé de respecter certaines obligations, à savoir :

- ✓ les dates d'occupation ;
- ✓ l'interdiction d'exercer une activité économique polluante sur le terrain ;
- ✓ le respect du voisinage et de l'ordre public ;
- ✓ le maintien et la restitution en bon état des équipements communautaires.

Dès juillet 2018, l'Agglomération Cannes Lérins, sous l'impulsion de David Lisnard, avait proposé la création d'une aire d'accueil pour 50 caravanes sur le même terrain avec l'avis favorable de la Préfecture. Toutefois, à la suite des inondations de novembre et décembre 2019 et de la révision du P.P.R.I par l'Etat, le projet avait été stoppé puis relancé dès 2022 en prenant en compte les nouvelles contraintes liées aux inondations.

Annexe

Photos de la présentation de l'aire d'accueil des gens du voyage

